

Indemnité pour un nez cassé

Par sonyy, le 23/04/2011 à 21:11

Bonjour,

mon fils de 12 ans cé fai cassé le nez au college par un un éléve, il souffre bocoup! jé porté plainte contre le petit !et je suis un pe perdu parce que je ne connai pas lé etape a suivre, est ce que je vais etre indmnisé par ol assurance scolaire la mae et jé l assurance maison ;est ce que je pe faire marcher lé 2 assurances ou pas? et si qelq1 a u le mme probleme aidé moi sil vou plait a me dire se qil fo faire pour ne pa mfaire arnaqué;merci